



Lycée Collège Carnot
Classes Préparatoires
145 boulevard Malésherbes
75017 Paris
☎ : 01 56 21 36 42
fax : 01 56 21 36 37
cpgecarnot@gmail.com

Réinscription en 2ème année de CPGE

Liste des documents à fournir

Si lors du conseil de Classe, vous avez été admis à passer en deuxième année, merci de placer l'ensemble des documents demandés dans une pochette plastifiée, et de le transmettre au secrétariat des CPGE avant le 2 Juillet 2019. (pas de recommandé)

- La fiche d'inscription + 1 photo.
- Deux photos d'identité, en plus de celle collée sur la fiche d'inscription
- Notification d'attribution de bourse.
- La fiche d'inscription à la demi-pension (si vous le souhaitez).
- Un chèque de 40€ pour les frais de reprographie. Chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée Carnot. (*Inscrire les nom et prénom de l'étudiant au dos du chèque*). Les étudiants boursiers sont exonérés.
- Le coupon retour **signé** de la charte des CPGE

Les élèves des filières ECE et ECS sont invités à adhérer à l'Association des Classes Préparatoires (ACP) du lycée Carnot.

Cette association a été créée pour organiser et financer un certain nombre d'activités qui n'entrent pas dans le cadre des enseignements et préparations réglementaires (cours et colles), mais qui peuvent offrir aux élèves des classes préparatoires économiques un atout supplémentaire pour leur réussite aux concours (Simulations d'entretien, Conférences, sorties culturelles, etc...). Un formulaire d'adhésion sera distribué à la rentrée.



Aucun dossier incomplet ne sera accepté.

En l'absence de réinscription avant le 02 juillet 2019, vous serez considéré(e) comme démissionnaire, et ne serez donc pas inscrit(e) en deuxième année.